

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Liaison Cholet-Bressuire

Visite inaugurale de la section en Maine-et-Loire



9 juillet 2009

Une opération inscrite dans l'aménagement global Nantes-Poitiers

La liaison Cholet-Bressuire a été déclarée d'utilité publique par décret en Conseil d'Etat du 24 octobre 2001. Le parti d'aménagement retenu consistait en la réalisation d'une voie nouvelle totalement déconnectée de la RN149 existante et permettant une liaison directe, de type voie express, entre la RN249 venant de Nantes et la déviation de Bressuire.

Cette voie rapide une fois réalisée s'étendra sur 38 km avec des échanges et carrefours dénivelés. Elle se substitue à l'itinéraire constitué par la RN 149 entre Mortagne-sur-Sèvre et Bressuire dont les caractéristiques et la capacité (route à 2 voies, sinueuse, traversant de nombreuses agglomérations et n'offrant que de très faibles possibilités de dépassement) n'étaient plus en adéquation avec l'importance du trafic, notamment celui des poids lourds. Elle permet de désenclaver le nord des Deux-Sèvres en le reliant au réseau national structurant. Elle apporte également une plus grande sécurité aux usagers et améliore les conditions de vie des riverains de la RN149.

Suite à la déclaration d'utilité publique de 2001, l'État a décidé de réaliser un premier tronçon fonctionnel à 2X2 voies entre l'échangeur Cholet Sud de l'A87 et la RD33 sur la commune de Nueil-les-Aubiers en Deux-Sèvres.

Pour ce faire, une première section en Maine-et-Loire, soit 5 km, a fait l'objet d'un financement au titre du Contrat Etat / Région 2000-2006 des Pays de Loire pour un montant de 20 M€ ; elle permet de prolonger la RN 249 existante de l'A 87 à la limite entre le Maine-et-Loire et les Deux-Sèvres (échangeur de la Tessoualle/ Loublande).

La section située dans le prolongement en Deux-Sèvres, entre la limite Maine-et-Loire et la RD33 sur la commune de Nueil-les-Aubiers, soit 20 km, a été inscrite au Contrat Etat / Région 2000-2006 de Poitou-Charentes pour un montant total de 109,12 M€.

La réalisation de la continuité à 2x2 voies de l'axe, avec l'aménagement du carrefour de Dénia, est une des opérations inscrites dans le programme de développement et de modernisation des itinéraires en cours d'élaboration.

Les travaux en quelques chiffres

Les ouvrages d'art

- 6 ouvrages d'art construits pour les rétablissements par passage supérieur de la RD752, de l'A87, de la RD157, des RD358/171, ainsi que de deux voies communales de La Tessoualle.
- 1 Ouvrage hydraulique avec passage faune pour le rétablissement du ruisseau de La Blanchisserie.

Les terrassements

730 000 m³ de matériaux extraits, entièrement réutilisés dans l'emprise du chantier pour la réalisation des remblais routiers, pour la confection de merlons de protection phonique et de modelés paysagers, pour la réalisation des couches de forme par traitement au liant hydraulique ou encore stockés en prévision des besoins de la deuxième phase des travaux.

Les chaussées et l'assainissement

- 45 000 m³ de matériaux de chaussées mis en œuvre sur la section courante ou sur les échangeurs ;
- 21 km de fossés, cunettes ou caniveaux pour la réalisation de l'assainissement de surface et de l'ensemble des raccordements hydrauliques ;
- 10,6 km de canalisations d'assainissement pluvial ;
- 2 bassins de rétention et de traitement des eaux pluviales, ainsi qu'un bassin de régulation de crue sur le ruisseau de la Blanchisserie.

Les équipements

- 9 km de glissières métalliques ;
- 400 m de glissières en béton ;
- 4 postes d'appel d'urgence.

Les aménagements paysagers

(en cours de réalisation)

- 120 arbres tiges ;
- 30 000 jeunes plants pour haies bocagères, bandes boisées et boisements ;
- 200 000 m² enherbés.

Les acteurs du projet

La maîtrise d'ouvrage

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer

- avant le 31 décembre 2006 : direction départementale de l'Equipement du Maine-et-Loire
- depuis le 1^{er} janvier 2007 : direction régionale de l'Equipement des Pays de la Loire et depuis le 2 mars 2009 : direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Autres services du ministère associés :

Direction interdépartementale des routes de l'Ouest (DIRO)

La maîtrise d'oeuvre

- DDE 49 jusqu'au 31 décembre 2006, puis DIRO – Service Ingénierie Routière et Ouvrages d'Art de Nantes ;
- Maîtrise d'oeuvre aménagements paysagers et assistance architecturale ouvrage d'art : Lebrun/Lavigne.

Les entreprises

- Travaux topographiques et fonciers : FIT Conseil
- Coordination SPS : Apave Cholet
- Etudes loi sur l'eau : Lebihan Ingénierie
- Etudes géotechniques et contrôle extérieur : Laboratoire régional des Ponts et Chaussées d'Angers
- Etudes préalables/dossier DUP : CETE de l'Ouest
- Rétablissement de la RD 752 : Baudin Chateauneuf – Lahaye TP
- Ouvrages d'art : Blandin – Eiffage – SRTP
- Terrassement/assainissement/couche de forme : TPR-Eurovia
- Chaussées : Cholet TP – Lahaye - SRTP
- Signalisation verticale : Lacroix
- Postes d'appel d'urgence : CEGELEC
- Inspection caméra des réseaux : ACT diagnostic
- Aménagements paysagers : Chupin espaces verts
- Signalisation horizontale – glissières : Parc de l'Equipement de Maine-et-Loire

Le financement de l'opération

Le coût global de l'opération est de 25,459 M€



50%



50%